MAIRIE de ST GEORGES LES LANDES (Haute-Vienne)

Séance du 23/03/2021

Date de convocation 15/03/2021

PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20h00

L'an deux mil vingt et un, le 23 mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2021.

<u>Présents</u>: MM. LACHAISE Joël, Maire, PERICHET Daniel 1^{er} adjoint, COURET François 2^{ème} adjoint, Mme ROTILY Sandrine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme RIAUD Evelyne, MM. LIAGRE Philippe, COURET Jean-Luc et PECH Michel.

Absents excusés: Mme LEBOURG Jeannine et M. GUYON Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme RIAUD Evelyne.

* * * * * *

Le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

✓ Dossier 1 : Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV Monsieur le Maire expose au Conseil les modalités d'intervention du SEHV dans le cadre de l'opération d'éclairage public de « Le Bourg et le Latier », il s'agit de permettre de signer les conventions de désignation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- de confier les études et de désigner comme maître d'ouvrage des travaux d'éclairage public le Syndicat, Energies Haute-Vienne concernant l'opération « remplacement des lampadaires suite à l'enfouissement des réseaux » dans Le Bourg et Le Latier,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement du projet.

Délibération 2021-02

✓ Dossier 2 : Echange d'un chemin communal à Bantard – Enquête Publique terminée

Vu la demande d'échange formulée par M. FLORA Gilles, pour un chemin communal situé à Bantard, cadastré section C 1445 et la parcelle C 1439 contre un chemin à créer sur la parcelle C 1416. La majorité des parcelles jouxtant ce chemin appartient au demandeur, il est nécessaire d'avoir un accès pour les parcelles C 1433 et C 1121 :

Vu les délibérations n°2020-38 du 1^{er} octobre 2020 et n°2020-42 du 23 novembre 2020, portant complément d'information ;

Vu l'arrêté 2020-05 AG portant ouverture d'une enquête publique relative au projet d'échange d'un chemin à Bantard, enquête du mardi 5 janvier au mardi 19 janvier 2021 ; Vu le rapport établi par le Commissaire Enquêteur à l'issue de l'enquête publique et sur lequel il émet un avis favorable à cet échange :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- suit les conclusions du Commissaire Enquêteur et se prononce favorablement pour l'échange de ce chemin communal.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour finaliser cet acte.

Délibération 2021-03

✓ Dossier 3 : Avis sur l'autorisation unique pour l'exploitation du parc éolien de Beaulieu

La Préfecture de l'Indre nous a transmis un dossier « Demande d'autorisation unique – Exploitation « Parc éolien de Beaulieu - commune de Beaulieu ».

Ce dossier a été soumis à enquête publique du lundi 15 février au jeudi 18 mars 2021 ; Je vous invite à émettre un avis concernant l'autorisation unique en vue d'exploiter ce parc éolien de quatre aérogénérateurs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, émet un avis défavorable (5 voix contre, 3 voix pour et une abstention) à l'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien sur la Commune de Beaulieu (Indre).

Délibération 2021-04

✓ Questions diverses :

- → Elections Régionales et Départementales dimanche 13 et 20 juin 2021 ;
- → Programmation des travaux de voirie 2022 ;
- → Prochaine réunion début avril pour le budget.

Clôture à 21h00

Le Maire,